

NOS ACTIONS

depuis 4 ans...

***Nous avons défendu vos droits,
négocié des accords,
développé le social chez MBDA...***

La CFE-CGC de MBDA est reconnue pour son pragmatisme et sa force de proposition en matière de négociation.

Elle ne cesse de se développer dans tous les secteurs de l'entreprise, de se féminiser et de se rajeunir afin de peser sur les négociations avec la Direction.

Nous sommes ainsi moteur sur de nombreuses négociations avec le souci de rechercher en permanence le meilleur compromis pour tous les salariés de MBDA France.

Nous avons à cœur de toujours aller de l'avant, de porter vos idées et de trouver le meilleur équilibre entre les aspirations des salariés et les intérêts de l'entreprise. C'est toujours dans cet état d'esprit que nous entrons en négociation.

**A chaque mandat,
vous êtes plus nombreux
à nous accorder votre
confiance et à nous
soutenir dans cette
démarche.**

Notre souhait, c'est que chacun se sente bien chez MBDA, professionnellement et socialement.

Construire sans cesse de nouveaux accords, défricher de nouveaux terrains, élaborer de nouveaux droits, c'est l'affaire de tous.

**Un élu n'est que
l'extension de votre
voix. Il ne peut rien
construire sans votre
soutien et votre volonté.**

Pour améliorer les conditions de travail de tous les salariés, nous avons besoin de vos idées et ensemble nous les porterons jusqu'à leurs réalisations.

**Continuons ensemble
pour bâtir l'Avenir de tous.**



My CfeCgc
MBDA



Bilan de la mandature 2015 - 2019

En Novembre 2015, environ **5 électeurs sur 10** des 2^e et 3^e collèges CE **ont fait confiance aux listes CFE-CGC** et confirmé ainsi notre position de **1^{er} organisation syndicale de MBDA France** avec plus de 38% des voix, tous collèges confondus.

C'est une responsabilité importante pour les élus et négociateurs CFE-CGC qui ont eu à cœur de défendre au mieux vos intérêts durant ces 4 années.

Avant de solliciter une nouvelle fois votre confiance, il nous paraît pour le moins normal de faire un bilan des avancées obtenues par la CFE-CGC durant ces 4 ans et des principaux accords qui ont été négociés avec la Direction.

Parmi les points importants de cette mandature :

- **Une gestion transparente et rigoureuse des différents CE dont nous avons la responsabilité** avec des comptes certifiés conformes par les différents Commissaires aux Comptes (CAC) en charge des CE de MBDA France et ce, sans aucune réserve.

- **Un engagement fort et constant sur les dossiers économiques**, tant en interne au travers des commissions économiques CE/CCE et GPEC, qu'en externe au travers de diverses actions de lobbying.

Plusieurs rencontres avec le Ministre de la Défense ou la Ministre des Armées afin d'évoquer avec eux l'avenir de notre entreprise et les sensibiliser aux problématiques d'aménagement du territoire. Également quelques entretiens avec des députés membres de la commission de la Défense Nationale afin de sensibiliser au plus haut niveau sur le rôle de MBDA en tant qu'acteur incontournable au sein de la communauté de Défense de notre pays.

Nous avons également assumé les responsabilités suivantes :

- **Secrétariat du Comité Central d'Entreprise (CCE),**
- **Coordination de la délégation française (7 membres) au comité de groupe européen (EWC)**

avec une **volonté constante d'associer les autres composantes syndicales** présentes dans ces instances.

Principaux accords négociés et signés par la CFE-CGC durant ce mandat :

- Des accords de **politique salariale dans la fourchette haute des entreprises du périmètre GIFAS**. Pour mémoire, sur la période 2016-2019, le salaire moyen MBDA France a progressé d'environ

12,7% alors que l'inflation cumulée sur la même période s'est élevée à 4,9% (prévision incluse de 1,3% pour 2019)

- Des accords ayant permis **l'amélioration de la gestion des carrières** pour toutes les catégories de salariés, en particulier avec la **création du niveau VI et du niveau IIIB grade C**. Depuis leur mise en place (fin 2016), ces accords ont permis de promouvoir de nombreux salariés. À noter que ces accords ont également permis un **accès plus rapide à la position II** pour les jeunes Ingénieurs et Cadres.

- Un accord sur les **formations diplômantes pour les salariés BAC+2/BAC+3** afin de permettre à ceux qui le souhaitent d'accéder à un diplôme d'ingénieur (filière complète ou VAE selon l'expérience et la formation initiale des candidats).

- Un accord **Égalité et Mixité professionnelle** pour augmenter la part des femmes au sein de MBDA France et combattre les inégalités qui peuvent encore subsister.

- Un accord **Contrat de Génération** qui permet à chacun de conduire et de sécuriser son parcours professionnel depuis son embauche jusqu'à sa fin de carrière.

- Un accord de **Prévoyance** sur les contrats dits « responsables ». Cela a permis d'améliorer les prestations des deux régimes (MCDEF et IPECA), tout en maintenant l'équilibre des deux régimes et les montants des cotisations.

- Un accord d'**Intéressement** qui préserve les intérêts des salariés de MBDA France tout en apportant quelques améliorations : revalorisation du point de ROS, amélioration des conditions d'abondement, ...

- Un accord de **Participation** qui a été profondément modifié en 2016 et maintenu en 2019 pour apporter un rééquilibrage entre la part Fixe et la part Proportionnelle au bénéfice des salaires les plus bas, notamment pour les plus jeunes.

Quelques déceptions !

Certains dossiers traités nous laissent un petit goût d'amertume :

- **Participation** : si nous avons signé (en 2016), c'est parce que la Direction nous avait laissé espérer de très bons résultats économiques sur la période 2017-2019. Force est de constater aujourd'hui que les résultats en termes de Participation ne furent pas à la hauteur des promesses ! La Participation doit retrouver le niveau attendu et contribuer ainsi à récompenser tous les efforts fournis par l'ensemble des salariés de MBDA France.

- **Égalité et Mixité professionnelle** : même si la situation s'est améliorée ces dernières années, il reste encore du chemin à parcourir en matière de promotions chez les hauts cadres : **à quand une femme dans les 10 plus hautes rémunérations de MBDA France ?**

- **Télétravail** : l'expérimentation menée à partir de 2018 sur le télétravail régulier et occasionnel nous laissait penser que ces deux dispositifs complémentaires fonctionnaient bien et qu'ils correspondaient à un réel besoin. Même si nous avons noté les améliorations apportées en termes de jours et de souplesse pour le télétravail occasionnel, l'abandon pur et simple du télétravail régulier nous a fortement surpris en regard de tous les retours positifs que nous avons sur le sujet. Il n'était pas possible dans ces conditions de signer l'accord Télétravail occasionnel qui ne répondait qu'à une partie du sujet.

- **Formations diplômantes pour les salariés BAC+2/BAC+3** : malgré les promesses de la Direction, nous sommes toujours en attente de clarification sur la VAE. Enfin, nous regrettons que la mise en place de ce dispositif ait conduit à la disparition pure et simple du passage Cadre.

On ne subit pas l'Avenir
On le construit Ensemble !

Aurions-nous pu mieux faire ?

Sans aucun doute. Parmi tous les sujets qui ont été discutés et négociés durant cette mandature, il est clair que nous aurions souhaité aller plus loin sur certains dossiers.

Conscients de l'environnement global dans lequel nous vivons, animés par une volonté de progrès tout en étant pragmatiques, **nous avons su prendre nos responsabilités en apposant notre signature** sur les accords concernés **afin de les rendre applicables**, même si nous pensions parfois obtenir mieux !

Nous avons parfois été critiqués par d'autres organisations syndicales de MBDA France qui considéraient que nous manquions d'ambition sur tel ou tel dossier, mais **aucun accord signé par la CFE-CGC durant cette mandature n'a été dénoncé par les autres**. C'est sûrement un signe !

Enfin, **une bonne partie des accords étant à durée limitée, nous nous efforcerons de les faire évoluer positivement lors de la prochaine mandature 2019-2022.**

QUELQUES EXEMPLES

- Le maintien d'une politique salariale de bon niveau,
- Une meilleure répartition des profits de l'entreprise,
- Le rétablissement du passage Cadre pour les techniciens expérimentés,
- L'introduction d'une part variable pour les I/C IIIA,
- Une vigilance accrue sur la part revenant à MBDA France dans le lancement des futurs programmes en coopération : MHT, FMAN/FMC, SCAF, ...
- Le maintien de la vigilance sur le respect des engagements liés à la réalisation des différents schémas directeurs (LPR et région Centre)

UN ENJEU MAJEUR : LA QVT

Nous demandons une véritable prise en compte de la QVT (Qualité de Vie au Travail) et de tous les domaines qui s'y rapportent, notamment :

- Organisation du travail
- Aménagement des locaux
- Prévention du stress et du mal-être au travail
- Surcharge récurrente dans certains secteurs
- Management de proximité

UN ÉNORME CHALLENGE

Réussir la mise en place, à compter du 2^e semestre 2020, de la nouvelle Convention Collective de la Métallurgie avec toutes ses conséquences sur les classifications, la rémunération, le temps de travail, ...



Votre vote est essentiel pour la défense et la conquête de nouveaux droits...

C'est maintenant que tout se joue...
et qu'il faut choisir vos élus dès le 8 novembre prochain !

Adhérer et voter pour un syndicat, c'est lui donner les moyens de défendre vos idées et vos intérêts ; vous pouvez faire ce choix !

N'attendez pas qu'il soit trop tard !
Prenez votre Avenir en main.

Notre Motivation c'est votre Confiance

Vous allez élire les femmes et les hommes de votre futur CSE, qui vous représenteront et vous défendront pendant les 3 prochaines années. Les candidats CFE-CGC sont formés pour cela et seront les garants de vos emplois et de votre statut social.

Plus que jamais, nous sommes déterminés à promouvoir les valeurs de notre syndicalisme : Indépendance, Pragmatisme, Professionnalisme, Humanisme, Équité, Dialogue...

En votant CFE-CGC, vous renforcez notre poids pour les prochaines négociations, en particulier pour la future mise en place de la nouvelle Convention Collective de la Métallurgie.



CONTACT

Vos Représentants :

Patrick CHABANOL - 54 38 24
Josée FONTENEL - 54 38 25
Dominique DOUCET - 54 26 26

du 8 au 14 novembre
Votez CFE-CGC
un syndicat qui a
fait ses preuves !

